



F.F.C.E.B.  
C.A.F.

Le 02 mai 2016

Lettre 01/2016

A tous les Cercles de la F.F.C.E.B.  
**A l'attention des candidats arbitre**

Concerne : Formations des arbitres session 2016-2017

Madame, Monsieur, Maître,

Vous trouverez ci-après les modalités pour la formation et l'évaluation des candidats arbitre en 2016-2017.

**Nouveau cycle : au complexe sportif de l'ADEPS à JAMBES**

**Cours théoriques le samedi 29 octobre 2016 :**  
**de 9 h à 12 h cours généralités**  
**de 13 h à 15 h cours aux armes EPEE et SABRE**

**Le jeudi 10 novembre 2016 de 19h à 21 h cours à l'arme FLEURET**

**Examens théoriques généralités et 3 armes :**  
**le vendredi 18 novembre 2016 de 19 h à 21 h**

**Session de rattrapage des examens théoriques généralités et 3 armes :**  
**le vendredi 02 décembre 2016 de 19 h à 21 h**

**Les dates des cours pratiques et de l'examen final suivront ultérieurement .**

1. La formation comprend deux parties : une théorique (généralités et par arme) et une pratique (par arme), chacune suivie d'un examen. Pour chaque examen une session de rattrapage sera organisée si nécessaire.
2. Localisation des cours : en fonction des inscriptions , des lieux de résidence et d'entraînement des candidats , du nombre de candidats par zone géographique, la CAF fera son possible pour qu'une formation soit organisée à un autre endroit que Jambes et ceci dans la limite de ses moyens budgétaires et humains. Les formations susceptibles d'être décentralisées sont la formation théorique et l'examen théorique.  
La session de rattrapage de l'examen théorique, l'examen final (pratique) ainsi que la session de rattrapage de l'examen final (pratique) seront organisés à Jambes.

3. Participation :

La présence aux formations n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Le candidat qui choisit de ne pas participer à la formation doit le signaler lors de son inscription. Le candidat qui, bien qu'ayant choisi de participer à la formation, se voit dans l'incapacité d'être présent a l'obligation, sauf cas de force majeure, de signifier son absence au formateur.

4. Structure :

La formation théorique s'étalera sur 5 heures et sera suivie par les examens théoriques généralités et arme(s) :

1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> heure : généralités (communes à toutes les armes), étude sur base du règlement FIE

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> heure : spécifique arme sur base du règlement FIE

(Le règlement FIE est disponible sur le site internet de la FIE : [www.fie.ch](http://www.fie.ch))

La formation pratique s'étalera sur 5 heures :

1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> heure : analyse et commentaires de séquences vidéo

4<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> heure : observation commentée des candidats en situation réelle d'arbitrage (en salle d'escrime).

La formation pratique se déroulera à Jambes ou en tout autre lieu jugé opportun.

5. Frais administratifs :

75 € à payer à l'inscription en mentionnant « formation Arbitre 2016-2017 »

sur le compte de la Fédération Francophone : **IBAN BE94 3100 2988 8214**

**Swift : BBRU BE BB**

**Le paiement doit parvenir à la Fédération avant le début des cours ; seuls les candidats qui auront payé leur inscription pourront participer à la formation.**

6. Date limite d'inscription : \* **19 septembre 2016 pour une formation à un autre endroit que JAMBES si délocalisation à organiser (sans garantie et selon les moyens budgétaires et humains de la C.A.F.)**

**\* 17 octobre 2016 pour JAMBES**

**Les candidats peuvent s'inscrire :**

**Directement en ligne sur le site de la F.F.C.E.B. ou au moyen du formulaire d'inscription joint à la présente et le renvoyer dans le délai prévu par courriel à:**

**[arbitrage@escrime-ligue.be](mailto:arbitrage@escrime-ligue.be)**

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant de la suite que vous ne manquerez pas de donner à la présente, croyez, Madame, Monsieur, Maître, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour la C.A.F  
Christine Maire, Secrétaire

F.F.C.E.B.  
C.A.F

FICHE D'INSCRIPTION  
COURS ARBITRAGE 2016-2017

*A renvoyer à : [arbitrage@escrime-ligue.be](mailto:arbitrage@escrime-ligue.be), pour le :  
**19 septembre 2016 si délocalisation à organiser**  
**17 octobre 2016 pour la formation à JAMBES***

NOM :

PRENOM :

DATE NAISSANCE :

ADRESSE : Rue : N°

Code Postal : Ville :

Tél :

Tél mobile :

E-Mail :

Nom et contact responsable Cercle :

ARME(S) CHOISIE(S)

FLEURET

EPEE

SABRE

Assisterais\* / N'assisterais pas\* aux séances de formation théorique

Assisterais\*/N'assisterais pas\* aux séances de formation pratique

- barrer la mention inutile

- **Une seule arme possible pour la formation pratique , précisez :**

Commentaires éventuels :

